



Tournai, le 9 mars 2012

Collège des Bourgmestre et Echevins  
de Tournai

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Echevins,

Concerne : rénovation des façades du piétonnier à Tournai

Comme vous l'avez sans doute lu dans notre bulletin N° 103, la transformation des façades de la rue Gallait a suscité la réaction négative de plusieurs de nos membres qui s'est focalisée sur le rétablissement minimaliste des trumeaux en termes de respect des standards tournaisiens en la matière.

Le déplacement du chantier à la rue de la Cordonnerie n'a pas éteint les mêmes alarmes concernant les trumeaux auxquels est venu s'ajouter un problème de corniches.

On peut en effet s'étonner et regretter que « *la charte d'embellissement des façades* » dans le cadre de la « *Revitalisation intégrée du cœur de ville* » telle que définie par ANMA en date du 10 février 2010 ne définisse pas précisément le type de trumeau qui devront être installés au rez-de-chaussée des façades dites de type 1. On lit en effet que celles-ci sont les seules dont « *les trumeaux en pierre devront systématiquement être prolongés pour ne pas perturber le dessin des façades.* »

Puisque les trumeaux des étages sont à bossages, il apparaît impératif que leur prolongement au rez de chaussée soit en pierre massive et également à bossage et non pas en maçonnerie recouverte de fines et grandes plaques de pierre bleue sans bossages, comme à la rue Gallait.

De même, alors que ANMA prévoit que *tous les éléments en pierre ou relief en mortier soient peints ou badigeonnés de la même couleur que le mur [...] à l'exception en principe des pierres taillées*, il est impératif que ces bossages en pierres taillées et de manière plus générale tous les éléments en pierre bleue ne soient ni peints ni badigeonnés.



**Pasquier Grenier asbl**

www.fpg.be

Le rang des maisons N° 1 à 9 que le Patrimoine Monumental de la Belgique date des environs de 1685 sera particulièrement concerné par ce problème du rétablissement des trumeaux en pierre de taille. Nous ne pouvons que conseiller à ANMA de copier les méthodes et la perception du « génie des lieux » qui ont prévalu au quai Notre-Dame et à la rue Roc-Saint-Nicaise lors de la restauration exemplaire par des propriétaires privés de maisons du même style louisquatorzien et de la même époque : elles furent d'ailleurs honorées du Prix Pasquier Grenier en 2010.

Par ailleurs, les premières interventions sur les façades de la rue de la Cordonnerie ont consisté à coffrer les corniches des maisons 1 à 9 avec des plaques de contreplaqué du plus mauvais effet et rendu.

Ceci constitue un non respect de la « *charte d'embellissement des façades* » rédigée par ANMA qui prévoit page 9 que les corniches seront *en bois mouluré*.

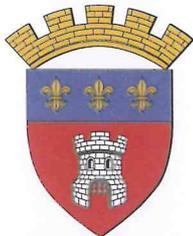
On ne peut d'ailleurs que s'étonner que l'on n'ait pas profité du financement public, en l'occurrence européen, pour prévoir dans la dite « *charte d'embellissement des façades* » le rétablissement des coyaux typiques des maisons louisquatorziennes tournaisiennes dans cette rue qui sera parcourue par les touristes en chemin vers la cathédrale. C'eût été pour les guides le sujet d'un premier commentaire.

Nous ne doutons, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, de l'intérêt que vous porterez à cette lettre et de votre souci à veiller à la bonne réalisation des trumeaux et au rétablissement des corniches moulurées des maisons de la rue de la Cordonnerie.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, nos salutations les meilleures

Michel-Amand JACQUES  
membre

Benjamin BROTCORNE  
président



CABINET DE L'EchevîNAT  
de LA CULTURE,  
du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
du PATRIMOINE ET DU TOURISME

TÉLÉPHONE : 069/33.23.78  
TÉLÉFAX : 069/33.24.25

**Monsieur Benjamin BROTCORNE**  
Président  
**Monsieur Michel-Amand JACQUES**  
Membre effectif  
Pasquier Grenier asbl  
Rue des Sœurs Noires, 19  
7500 TOURNAI

Tournai, le 19 mars 2012

Nos Réf. : YDG/ASM/12/026

**Concerne : Rénovation des façades du piétonnier à Tournai**

---

Messieurs,

J'ai bien reçu, ce 16 mars 2012, votre courrier daté du 9 mars concernant la rénovation des façades du piétonnier à Tournai et vous en remercie.

Les observations et propositions qui y figurent me semblent à la fois pertinentes et opportunes. Je les relaie ce jour même à l'auteur de projet afin qu'il assure si possible cette recherche d'authenticité et de qualité à la rénovation.

J'espère simplement qu'il n'est pas trop tard pour ce faire et que ces remarques avaient été formulées lors des réunions de CCATM qui ont analysé ce dossier.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant du suivi de la présente et vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression des mes salutations les meilleures.

  
Yves DE GREEF  
Echevin